

Zeitschrift: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 834

Artikel: Moins d'État, plus de contraintes
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Moins d'Etat, plus de contraintes

"Moins d'Etat, plus de liberté". Le slogan électoral des radicaux est en passe de devenir l'escroquerie politique de la décennie. Comme toute escroquerie, il a des côtés séduisants. Devant notre sentiment d'impuissance face aux grands problèmes de la planète - chômage, course aux armements, exacerbation des inégalités entre les différentes régions du monde - il valorise l'autonomie individuelle et donne à croire que l'effort volontaire et personnel constitue la planche de salut. C'est oublier que dans toute une série de domaines

vitaux, la logique individuelle à court terme conduit à des résultats dommageables pour la collectivité et, à terme, pour les individus eux-mêmes.

Deux exemples pour illustrer le propos.

Conscient des effets catastrophiques de la circulation automobile sur la qualité de la vie en ville, je me décide à utiliser mon vélo. Mais, bousculé et gazé, je renonce rapidement : je n'ai pas une vocation de héros.

(suite au verso ...)

ECONOMIES D'ENERGIE

La responsabilité des électriciens

(jd) Les distributeurs d'électricité ont un rôle capital à jouer dans la perspective d'une diminution de la consommation. Jusqu'à présent en Suisse ils se sont contentés de lamentations hypocrites devant la croissance de la demande, trop heureux de pouvoir justifier politiquement le développement de leur capacité de production et d'élargir leur part au marché, au détriment des autres agents énergétiques. D'où leur opposition irréductible à toute forme de réglementation qui viendrait limiter leur liberté d'action.

Un lecteur de la *Neue Zürcher Zeitung* (5.9.86) a fort opportunément rappelé qu'une politique des distributeurs fondée sur les économies et non sur la satisfaction, voire l'anticipation de la demande, est possible et même avantageuse. La plus grande entreprise publique d'électricité des Etats-Unis, la Tennessee Valley Authority (TVA), en apporte la preuve. Face à la forte augmentation des coûts de construction des centrales nucléaires et à l'opposition d'une partie de l'opinion, mais aussi à cause d'une concurrence sévère sur le marché de l'énergie, la TVA a choisi de promouvoir à grande échelle les économies et de moderniser ses installations de production.

La TVA emploie plusieurs centaines de conseillers qui dispensent des informations aux ménages et aux entreprises sur les investissements économiquement rentables. Le client s'adresse à une entreprise spécialisée recommandée par la TVA et obtient le financement nécessaire de cette dernière. La TVA n'emprunte plus pour construire des centrales nucléaires mais pour aider ses clients à consommer moins. En huit ans, c'est une puissance équivalente à celle de Gösgen qui a pu être économisée. Le Kw supplémentaire d'origine nucléaire revient à 3000 dollars, celui qui est économisé à 300 dollars seulement.

Un tel programme a permis de créer de nombreux emplois dans toute la zone qu'approvisionne la TVA. Par son souci de contribuer à la protection de l'environnement, la société a amélioré son image de marque auprès du public. La confrontation avec les écologistes a fait place à la collaboration, notamment lors de l'élaboration de nouveaux projets.

Bref, on est bien loin de la suffisance, de l'entêtement et de la confidentialité qui caractérisent nos électriciens monopoleurs helvétiques.

Moins d'Etat, plus de contraintes

(suite)

Pour me convaincre, il faudrait des conditions plus favorables. Combien d'automobilistes, à l'abri de leurs tôles, font-ils le même raisonnement ?

D'une étude financée par le Fonds national de la recherche scientifique et dont les résultats viennent d'être publiés, il ressort qu'on pourrait économiser environ 30% de la consommation électrique actuelle sans diminuer ni notre confort ni les prestations fournies par cette forme d'énergie. L'investissement nécessaire pourrait être amorti en 10 à 15 ans par l'économie financière dégagée de la diminution de la consommation (13 milliards de francs). Une opération économi-

quement parfaite et techniquement réalisable pour un objectif unanimement accepté. Concrètement pourtant les consommateurs individuels ne suivent pas ; les ménages sont largement dépendants d'installations qu'ils n'ont pas choisies et les entreprises hésitent à consentir à l'investissement de départ nécessaire pour améliorer ou changer leurs équipements.

Deux exemples pour illustrer les limites du calcul individuel. Chacun en particulier sait qu'un changement de comportement serait nécessaire pour améliorer la situation : moins de trafic motorisé en ville signifie moins de bruit et de pollution de l'air ; moins d'électricité est une condition de l'arrêt du programme nucléaire. Mais tous ou presque sont dans l'attente de conditions meilleures pour changer de comportement ; les candidats cyclistes-suicide sont rares et les usagers des transports publics lents et insuffisants agissent

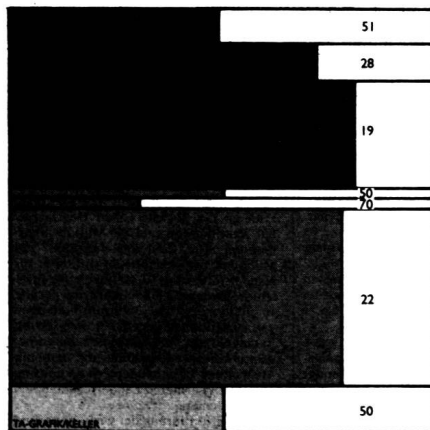
souvent par contrainte ou par idéalisme ; qui incitera les promoteurs à équiper les immeubles selon des techniques économes en énergie, les fabricants à proposer des équipements adéquats, qui encouragera les industriels à investir dans des mesures de rationalisation ? Chacun attend la décision de l'autre et vice-versa. Et, dans l'intervalle, se poursuit la fuite en avant des constructions routières, des parkings et des centrales nucléaires.

Deux situations typiques qui exigent des solutions collectives, des règles communes qui permettent de faire le saut vers de nouveaux comportements. Ici, l'absence d'intervention de l'Etat ne signifie pas liberté mais contrainte accrue, absence de choix. La perversion du slogan radical, dans sa généralisation, c'est qu'il flatte nos caprices sous prétexte de défendre notre liberté.

JD

ECONOMIES D'ENERGIE

Jusqu'à un tiers du courant



Chauffage domestique	8,3%
Eau chaude	8,9%
Chaleur industrielle et chimie	24,9%
Aération et climatisation	2,2%
Energie d'appoint pour le chauffage des immeubles	2,7%
Reste de la force mécanique	41,7%
Eclairage	11,3%

(réd.) 26% de la consommation électrique hivernale, 32% de la consommation estivale, tel est le potentiel d'économie réalisable techniquement et économiquement dans les 15 à 25 prochaines années. Ce sont les résultats d'une recherche effectuée par l'architecte zurichois Conrad U. Brunner, un spécialiste reconnu des problèmes énergétiques, dans le cadre du Programme international sur l'énergie.

Concrètement : pour le chauffage domestique, il s'agit d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments, d'introduire les pompes à chaleur à la place du chauffage électrique ; l'efficacité des moteurs et des installations industriels et artisanaux peut être améliorée, de même que celle des appareils ménagers et de production d'eau chaude.

L'auteur préconise l'introduction du décompte individuel de chauffage et d'eau chaude et des normes pour les appareils ménagers.

En 1985 les consommateurs ont déboursé 5,5 milliards de francs pour leur consommation électrique. Les économies potentielles représentent 1,5 milliard. Pour un taux d'intérêt de 5,5% et un amortissement sur 10 à 15 ans - durée moyenne des installations - c'est une somme de près de 13 milliards qui pourrait être investie pour favoriser les économies d'électricité. Parallèlement à cette recherche, l'Institut de recherche sociale et de sondage de Zurich a examiné les facteurs qui déterminent le comportement des consommateurs privés. En général les ménages ont peu de connaissances sur les possibilités d'économie, mais ils sont surtout très dépendants des équipements qui leur sont imposés. Or les promoteurs, les architectes, les électriciens et les fabricants d'équipements électriques ne sont guère intéressés par les économies d'électricité : ce ne sont pas eux qui paient la facture.

Utilisation globale de courant électrique en Suisse en 1983 : les zones blanches représentent le potentiel d'économie par catégorie, en comparaison avec la consommation actuelle.

Graphique extrait du *Tages Anzeiger*, mercredi 24 septembre 86